



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) - Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU 18 MAI 2021

**Présents :** E. Bergsoj, G. Blaffart, M. Bosmans, I. Cammarata, C. Dungelhoeff, Th. Gérard, R. Lejeune, S. Meunier, V. Liesens, I. Linkens, F. Pitz, A Semaille, H. Stiévenart, C. Vrancken

**Animateurs :** E. Bergsoj, I. Cammarata et I. Linkens

### **1) Approbation du PV du 20/04/2021**

Le PV du 20/04 est approuvé

Un opérateur public explique que, comptes tenus de ses procédures internes, les délais de commande ont été plus longs et qu'ils sont en difficulté pour justifier la subvention. Comme les délais sont coulés dans un arrêté ministériel, il ne sera pas possible d'obtenir une dérogation. Il est rappelé que les factures ne seront à fournir qu'en cas de contrôle. Les membres présents conseillent de négocier les délais des factures avec les fournisseurs.

### **2) COVID et ETP Get Up : actualité et nouvelle prime**

**Emplois Get Up :** la FéWaSSM a communiqué sur le fait que la prolongation est bien certaine à 99,99 % selon les informations reçues du Cabinet. Les membres présents déplorent que les arrêtés ne soient toujours pas communiqués pour la sécurité de l'emploi et des suivis des bénéficiaires (yc la prise en charge de nouvelles demandes).

Bien que les délais soient longs, le politique a bien confirmé sa volonté à plusieurs reprises de prolonger ces moyens. Cela se confirme par ailleurs dans différentes instances.

**Nouvelle prime** : l'arrêté a été reçu dans les services. Comparativement aux primes précédentes, il y a une différence importante : il faut justifier les dépenses.

**Il est proposé d'interpeller la DTF sur les points suivants :**

- **Comment justifier une perte de recettes ;**
- **Comment éviter un double subventionnement alors que cette nouvelle prime se chevauche avec la dernière prime reçue qui s'appliquait du 21/10/20 au 30/06/21 ;**
- **Quelles sont les dépenses admissibles sous le vocable « frais divers relatifs à l'adaptation et à l'extension des missions »**

### **3) Gestion des horaires des équipes : cahier de dérogation**

Les services échangent sur leurs pratiques autour de la gestion des horaires et des heures supplémentaires.

Normalement les heures supplémentaires doivent être évitées au maximum et le compteur doit être remis à 0 à la fin du trimestre.

Le règlement de travail doit faire référence à plusieurs notions également.

A noter qu'il existe des contrats de personnel de direction (ou cadre). Ce personnel échappe à la législation sur le temps de travail. Cela signifie qu'il n'a pas d'horaire et travaille en fonction des besoins.

### **4) Subventions facultatives**

Un cadastre a été réalisé en vue de défendre l'application des accords non marchands au personnel subventionnés par ces subventions.

Il est important que la FASS, qui nous défend sur ce point, ait un cadastre le plus exhaustif possible.

### **5) Réforme APE**

La CAF donne l'état d'avancement du processus législatif.

L'UNIPSO et la FASS ont largement fait évoluer le contenu de la réforme pour qu'elle soit la plus favorable au secteur.

La CAF rappelle l'importance de vérifier les données de simulation issue du FOREM car s'il y a des erreurs, il sera trop tard pour demander une correction une fois la réforme en place.

## **6) GT harmonisation de l'encodage**

Le GT s'est déjà rassemblé et avance dans sa réflexion pour proposer une méthodologie de travail.

Il est rappelé que l'objectif est de proposer une harmonisation de l'utilisation des codes des feuilles jaunes.

Un appel à rejoindre le groupe pour le travail sera fait en juillet.

## **7) Moyens du fédéral : retour des réseaux**

La mise en œuvre des moyens se concentre pour les jeunes et les ados pour le moment.

Les projets pour le soutien aux personnes âgées viendront sans doute prochainement via les réseaux 107.

## **8) Intervision DA Crésam**

La CAF propose de vérifier avec les membres de la CAF s'il n'y a pas un doublon entre l'ordre du jour de la CAF et celui des interventions des DA.

Un membre qui participe aux 2 réunions confirme que pour lui il n'y a pas doublon : il trouve un intérêt dans chaque réunion. Les interventions des DA sont notamment un lieu de soutien. La CAF quant à elle n'est pas composée uniquement de DA.

Le groupe de l'intervision des DA a longtemps été fermé en lien avec les modules de formation donnés il y a plusieurs années. Maintenant ce groupe est ouvert.

## **9) Assemblée générale FéWaSSM**

L'assemblée générale se tiendra le mardi 15 juin après-midi.

Le CA espère pouvoir tenir l'assemblée en présentiel pour permettre un vrai moment de rencontre et d'échange. Dans ce cas, il sera demandé que seuls les membres soient présents. Cela signifie qu'exceptionnellement l'AG ne sera pas ouverte aux invités.

C'est une année d'élection : tous les mandats du CA sont ouverts : 2 mandats ou 3 mandats par province en fonction de leur taille. S'ajouteront ensuite les représentants de chaque commission. L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 29/05. Les membres du CA présents en CAF insistent sur l'intérêt de pouvoir renforcer le CA de forces vives et neuves pour élargir les horizons et maintenir la dynamique du CA.

## **10) Divers et odj prochaine réunion**

### **Divers**

- Un membre explique qu'il a introduit un changement de cadre. Suite à l'introduction de cette demande, C Buret a pris contact avec le service. A cette occasion il a posé des

questions sur la saturation du service, sur la durée de prise en charge, ... Cet entretien a donné l'impression d'une méconnaissance du fonctionnement du SSM et de la réalité des prises en charge et des bénéficiaires.

La demande avait été introduite auprès de la Ministre d'une part (initiative spécifique) et de l'inspection d'autre part (modification de cadre).

- Appel à candidature : offre d'emploi de remplacement pour une secrétaire (3/4 temps) pour le SSM de Alpha.

### **Ordre du jour prochaine réunion**

- Echange sur les idées possibles pour justifier la prime COVID 2021